

Compte rendu Conseil Municipal du 26 octobre 2017

Début de séance 20 h

Présents :

M. MAZAT Roger, Mme OLIVEIRA DOS RES Marie, M. BLANC Claude, Mme BRUN Patricia, M. ROUVEYROL François, Mme LOGEROT Laurence, M. MOINS Christophe, M. CHAUTARD Laurent, M. CARTERON Michel, Mme ROUSSELLE Véronique, M. AVENAS Pierre, M. ROURE Paul-Henri.

Procuration :

Mme CIVIALE Micheline à Mme BRUN, Mme DEJOURS Dominique à M. MOINS Christophe, Mme BUISSON Elisabeth à M. ROURE Paul-Henri.

Secrétaires de séance : Laurence LOGEROT et Patricia BRUN

- 1- Lecture du précédent compte rendu du conseil municipal du 28 septembre. Accord pour tous.
- 2- Droit de réméré : Prorogation à la vente du terrain aux Diaconesses de Reuilly d'un an, soit jusqu'au 04/12/2018 avec option de rachat, qui arrivait à échéance au 04/12/2017. Vote à l'unanimité.
- 3- Rapport CLECT : Transport ZAE Développement économique Aide aux personnes Vote : 14 pour et 1 abstention. Animaux et Gens du voyage, Vote : 11 pour 3 contre et 1 abstention. Via Rhôna MSAP OT MJC Vote : 13 pour et 2 abstentions.
- 4- Certificat de signature électronique Sylae : modification du contrat: Mme Myriam Bay succédera à Mme Eveline Fauriel. Coût du changement de clef 112.50€ et contrat annuel de 82€ Vote à l'unanimité.
- 5- Dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité : Ces documents actuellement envoyés par courrier seront désormais dématérialisés par Mme Myriam Bay et télétransmis directement à la Préfecture. Vote à l'unanimité.

Questions diverses :

La 5^{ème} tranche de travaux est prévue au pôle du Moulinon par la CAPCA qui demande si, ils pourraient utiliser 3 places de parking le temps des travaux. M. Mazat donne son accord pour 3 places définies avec les services de l'agglo.

DM n°2 BG. Transfert de crédits entre chapitre pour prise en charge de la subvention exceptionnelle du foyer des jeunes versée pour l'organisation du tour cycliste féminin. Pour 2018 ce sera une autre association. 15 pour.

Rénovation Pont de La Valette : Intervention de Mme Ranc Sylvette qui présente le projet (représentante pour la PPMA), coût estimatif global du projet : 20250 € qui serait financé par diverses collectes, Subvention de la FIFA et du PPMA, souscription, et le solde serait réparti entre les communes concernées. Une réunion se déroulera le lundi 13 novembre à 18h. Une exposition

sera organisée prochainement. Une délibération doit être mise au point pour le prochain conseil municipal qui permettra d'engager l'instruction du dossier avec la fondation du patrimoine.

Subvention canoë: suite à l'annulation de la manifestation sur St Sauveur, nous déduisons la subvention versée de celle de 2018.

Destruction de livres: certains livres et revues obsolètes ou abimés seront détruits ou remis à des associations qui pourraient être intéressées.

Jardins partagés: par manque de temps le projet que nous voulions mener ne pourra voir le jour, Eyrieux solidarité serait intéressé, il faudrait établir une convention prenant en compte certains facteurs : temps de mise à disposition des terrains, terrains en partie inondables, il n'y aura pas de dépenses faite par la municipalité. Vote de principe pour poursuivre les démarches: 15 pour . Voir plus précisément le transfert de responsabilités.

Personnes référentes : Daniel CARTERON, Christophe MOINS.

Stationnement Place de l'Horloge: cela gêne la visibilité et est dangereux pour les véhicules qui circulent dans la rue, pour les piétons, pour se rendre à la mairie et autres. Dans un premier temps un mot sera placé sur le pare-brise et si plusieurs infractions sont constatées, un signalement systématique sera fait auprès de la gendarmerie.

Maléon: Objets encombrants stockés sur la chaussée. Après trois courriers recommandés et après renseignement auprès de la gendarmerie, nous prenons la responsabilité de débarrasser la chaussée et une facture sera envoyée à la personne concernée pour ces dépôts.

Les travaux effectués pour la passe à poisson ne paraissent pas compatibles avec l'exploitation de la plage.

Le permis de construction pour la Maison de Retraite pourrait être déposé d'ici fin novembre. Il est rappelé que c'est un projet d'utilité publique.

Fin du conseil municipal à 21h50